

"Arrête le sang"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

voudrâ ferrâ lau bîte, cò porrà rasserf lau tsette et lau iâdoz, fabrequâ lau tserri, parâ lè pî ài tsevau et traire lè deint ài dzein, cà traizâ assebin lè deint. L'ètàï on'affère dau diabblio et fasant on tredon de la mètsance, rappoo à lau martsau que l'ère eintremi dâi grapye ào bailli et ie mandant à stisse David Bertholet, que l'ètàï on tot suti, po que laisse corre clli coo.

— Attiutâ, monsu lo bailli, que lâi dit David, vo faut no rebaiillî noutron martsau, vo sède prau que lâi a nion cein po fère sa pllièce à la fôrde !

— Lâi a pas moyen, David, so repond lo bailli ; cllia tsaravoutâ l'a achomâ mon volet, faut portant que sâi punâ : po on'homme tyâ faut on'homme peindû, lâi a pas Dieu possibllio autrameint.

— Eh bin ! lâi arâi petitre moyen d'arreindzi l'affère. Vo dite que vo faut quaucon à ganguelhî : eh pardieu ! laissi corre noutron martsau que no fa fautâ et pu, à sa pllièce, peinde pî ion de noutrè cordagnî, du qu'on ein a dou dein lo velâdzo que n'ant rein que quauque par de choque à fère tandu l'hivè. Et ma fâi, sè lè dzudzo ne sant pas conteint, l'è que sant bin dèfecilo !

N'è jamé su se lo bailli l'avâi fè quemet lâi desâi David Bertholet.

MARC A LOUIS.

Au marché.

— Alors, vous n'avez plus de radis ?

— Hélas, non, par c'te bise, y n'ont fait que *botasser*. Mais voici la pluie ; dans quierques semaines, ils seront *rebons*.

« Arrête le sang. »

On nous écrit de Vevey :

« Je prends la liberté de vous adresser une prière que me donne une bonne vieille de ma connaissance et qui a, dit-elle, la propriété d'arrêter les hémorrhagies. »

La voici :

« Sang ! sang ! sang ! reste dans les veines comme le précieux sang de Jésus-Christ est resté dans son corps sur la croix, et qu'aucune goutte ne sorte ni ne purisse (sic) du corps de †††

Notre père, qui êtes aux cieus, etc. »

A l'école.

— Pourquoi met-on un coq au haut d'un clocher ? demandait un régent de village à l'un de ses écoliers.

— ... J'sais pas, m'sieu.

— Voyons, voyons, réfléchis. Quelle idée évoque le coq, que représente-t-il ?

— ... Un oiseau.

— Petit bêta. Voyons, réponds : Pourquoi met-on un coq plutôt qu'une poule, par exemple ?

— Ah !... c'est parceque les œufs y se casseraient en tombant.

L'obsession.

Nos bons voisins — et amis quand-même — du bout du lac seraient les gens les plus heureux du monde si les Vaudois de Vaud n'existaient pas ou que le bon Dieu les eût relégués au fin fond de la Patagonie, de la Terre de Feu ou du Kamtschaka, et qu'il eût permis que leur pays, ancienne terre de Savoie, allât arrondir un peu le jardin de la mère Royaume.

Il leur pèse, c'est compréhensible, de n'avoir, avec la Suisse, d'autre trait-d'union que ce pays de Vaud maudit et d'être forcés, pour se rendre aux Chambres fédérales, de passer par Lausanne, cette *Cité des marchands de soupe, camp de concentration des bachfisch de l'Empire du Milieu*, ainsi que, mardi, la désignait aimablement « Un Genevois », dans le *Genevois*. Cela est, en effet, très humiliant pour les citoyens de la *ville la plus latine de l'Helvétie, dont le*

passé est glorieux, bien plus glorieux que celui de la cité des marchands de soupe, etc. C'est toujours « Un Genevois » qui parle ; nous ne sommes pas assez éduqués, dans le canton de Vaud, pour nous exprimer avec tant de courtoisie.

Cette situation est intolérable ; nous nous en rendons bien compte, nous autres, pauvres Vaudois. Hélas, que voulez-vous, ce n'est pas nous qui nous sommes faits et qui avons choisi notre coin de terre !

Oh ! ce n'est pas que nous nous plaignions. Nous sommes très contents de notre partage. Le canton de Vaud est un beau pays ; nous ne voudrions point changer. Et nous ne nous plaignons point non plus de ce que nous sommes. Après tout, nous ne différons pas tant que cela des autres humains, même des Genevois. Comme eux, nous croyons que nos intérêts valent autant que d'autres ; comme eux, nous les défendons. Peut-être même, pourrait-on nous reprocher en cela une certaine indolence native. C'est notre péché mignon.

Ah ! si nous y avions mis plus d'ardeur, au bon temps, il y a dix ans au moins que la malle des Indes traverserait et le Simplon et le Mont-d'Or, et l'on serait peut-être à la veille d'inaugurer la Faucille. C'est, sans doute, pour cela que les Genevois nous en veulent tant, aujourd'hui. Ils oublient qu'alors ils suppliaient notre indolence, en cherchant à mettre des bâtons dans les roues, et qu'ils n'iaient tous les avantages qu'ils voient aujourd'hui, dans le Simplon, pour la Confédération et pour Genève. Leur patriotisme suisse — dont nul ne doute, d'ailleurs — inclinait, à ce moment, leurs sympathies vers le Mont-Blanc, en vertu, sans doute, des lois d'attraction et de pesanteur. C'est naturel : le Mont-Blanc est le géant des Alpes. Et puis, le Mont-Blanc ne fait qu'un avec Genève ; on ne peut trouver vue de cette ville, où il ne dispute aux tours de St-Pierre la place d'honneur. Toujours, on entend dire : « Genève et le Mont-Blanc », comme on dit : « Vevey et la dent du Midi », « Interlaken et la Jungfrau », « Lucerne et le Pilate », « Lausanne et le Simplon », etc. Nous avons tous notre montagne, en Suisse. Les Vaudois voulaient percer le Simplon ; les Genevois n'avaient aucune raison de ne pas vouloir percer le Mont-Blanc. Chacun cherche à percer, dans ce monde, et ce n'est pas d'aujourd'hui.

Quant à notre passé, puisqu'on en parle — nous ne voyons trop ce qu'il vient faire en cette galère — il n'est pas très glorieux, c'est vrai. Nous avons été tour à tour Helvètes, de l'ancienne Helvétie, Bourguignons, Savoyards, Bernois. Maintenant, nous ne sommes plus que Suisses, du canton de Vaud (lac de Genève). C'est là ce qui fait le désespoir de nos excellents voisins d'en là. Ils nous pardonnent à la rigueur d'être Suisses ; mais, Vaudois, ils ne peuvent l'avalier. Il n'y a rien d'agréable, en effet, de devoir vivre côte à côte avec des « *sauvages* », comme ils nous appellent dans la revue qui se joue actuellement au Casino de l'Espérance.

Les Genevois nous rencontrent partout sur leur chemin. Nous leur sommes une insupportable obsession. Et vraiment il semble que le malin s'en mêle. Ainsi, il paraît que, le 1^{er} février, — on nous le raconte, du moins — lorsque le Conseil d'Etat de Genève et les journalistes qui l'avaient accompagné, rentrèrent de Berne, où ils avaient donc été tenter une démarche, en faveur de la Faucille, ils prirent un verre de compagnie, avant de s'aller coucher. Ils n'avaient pas beaucoup d'entrain ; le groupe était plutôt silencieux. Le résultat de la démarche n'était pas tout à fait ce que l'on avait espéré. Alors, pour rompre un silence pénible, un des journalistes fit, tout à coup :

— Ah ! ça, nous n'allons pas plus longtemps nous regarder comme des momies ! En somme, rien n'est perdu, pas même l'honneur. Allons, un peu de musique pour nous mettre en joie !

Ce disant, il se dirige vers un orchestron — il y en a maintenant dans tous les cafés ; — il glisse une pièce de deux sous dans la fente. Le rouleau se met en mouvement et l'on entend les premiers accords d'une fantaisie sur la Fête des Vignerons... de Vevey.

Conseillers et journalistes se regardent ahuris. Ils se lèvent, paient l'écot et, sans prendre garde que leurs verres sont à moitié pleins et qu'il reste encore du Crêpy dans les bouteilles, — le Désaley est proscrit — ils endossent leurs manteaux, coiffent leurs huit reflets, prennent leurs cannes, leurs portefeuilles, et sortent à la queue leu leu, sans mot dire.

Et, derrière le comptoir, le patron, ébahi, les regarde sortir :

— Eh ben, quoi donc est-ce qu'ils ont, ce soir, nos conseillers ? Y sont tout chose. Paraît que ça ne biche pas !

Vieille chanson militariste.

Un de nos abonnés nous adresse la chanson que voici, composée jadis pour la *Compagnie du 5^e arrondissement du canton de Vaud*.

Nous que la patrie appelle
A protéger son bonheur,
Brûlons tous d'un plus beau zèle
A nous montrer gens de cœur.
Serment sacré qui nous lie
Sans toi de feu nous brûlons.
Notre amour pour la patrie
Ferait fondre nos canons.

Oui nous voulons le défendre
Cet asile de la paix,
Oui nous brûlons de lui rendre
Ce don du Dieu des bienfaits.
Oh puisse notre énergie,
Au lieu de tristes lauriers,
Conserver à la patrie
La paix et ses oliviers.

Mais si le destin barbare
Ensanglantait nos guerriers,
On verrait, exemple rare,
Cent de la trois emportés
Par leur très grande vaillance.
Leur sang dans d'épais bouillons
Et dans sa mâle abondance
Ferait fondre leurs canons.

Et tous d'un noble courage
Nous sommes de sûrs garants
De ce paisible héritage
Remis à tous nos enfants.
Au sein de notre famille,
Heureux sans être vainqueurs,
Nous brûlerons l'*étoupe*
Conservant joie et bonheur.

Bon envoi.

Un avocat, plaidant une cause très embrouillée, mêlait à des arguments des plus habiles et sans réplique, certains moyens un peu faibles ou captieux.

Au dîner en commun du tribunal, le président en fit, à part, la remarque à l'avocat, tout en le complimentant :

— Mais, Monsieur le président, si je n'avais à parler que devant des gens comme vous, je n'emploierais que de bons moyens (baissant encore la voix), mais à M^{...}, il en faut d'autres, il faut des choses qu'il puisse entendre.

Le soir, le jugement fut rendu. L'avocat gagna sa cause haut la main.

A la sortie, le président l'appela :

— Hé ! M^{...}, mes sincères félicitations ; tous vos petits paquets sont parvenus à leur adresse.

L'anisette.

On nous écrit du pied du Jura :

« Il est gentil, agréable à l'oreille, qu'il semble innocent, ce joli mot : « l'anisette ». Moins innocent que l'on pense, et le nom est la chose. Telle la Sirène harmonieuse des rivages de la Sicile charme, attire et tue. Paroille à l'élixir du Père Gaucher : verte, dorée,